



Conseil municipal du 5 décembre 2017

Millau, le 29 novembre 2017

Mesdames, Messieurs,
Les Conseillers Municipaux

Chère, Cher Collègue,

Conformément aux dispositions de l'Article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous informer qu'une séance du CONSEIL MUNICIPAL se tiendra à la Mairie :

**MARDI 5 DECEMBRE 2017
à 18 H 30**

A cet effet, veuillez trouver ci-joint l'ordre du jour de cette réunion ainsi que les projets de délibérations à présenter.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Chère, Cher Collègue, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire
Par délégation
Le Premier adjoint

Claude ASSIER